



Union Européenne

RÉGION  
Nouvelle-  
AquitaineLa Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

# Dispositif 73.06.01

## Investir dans l'équipement des massifs forestiers

### Note – Critères de sélection

Principes de sélection	Critères de sélection	Description du critère de sélection	Calcul des points
Favoriser les projets présentant un ratio élevé de bois mobilisés par kilomètre	Impact sur la mobilisation des bois	Production > 750 m <sup>3</sup> /km/an	<b>5</b>
		500 m <sup>3</sup> /km/an < production < 750 m <sup>3</sup> /km/an	<b>3</b> en plaine <b>5</b> en zone de montagne
		250 m <sup>3</sup> /km/an < production < 500 m <sup>3</sup> /km/an	<b>2</b> en plaine <b>4</b> en zone de montagne
		Production < 250 m <sup>3</sup> /km/an	<b>0</b> en plaine <b>2</b> en zone de montagne
		Peuplements feuillus prépondérants (+ 60% de la superficie forestière)	<b>3</b>
		Projet se réalisant en plusieurs tranches de travaux	<b>1</b>
Favoriser les projets collectifs	Projets collectifs	Projet collectif dont regroupements forestiers y compris les communes pour le compte de plusieurs propriétaires forestiers et commissions syndicales	<b>2</b>
Favoriser les projets prévoyant les équipements de voirie dans le cadre d'une approche globale intégrant les paramètres économiques, sociaux, environnementaux ainsi que les contraintes réglementaires physiques et foncières	Inscription dans un schémas de desserte ou une analyse apparentée établi selon une approche globale	Inscription dans une schémas de desserte ou une analyse apparentée	<b>2</b> si inscription
	Prise en compte d'enjeux environnementaux dans la définition du projet	Présence d'espaces d'inventaires ou de protection sur le terrain d'éléments environnementaux particuliers	<b>2</b> si présence d'enjeux environnementaux <b>0</b> si absence d'enjeux environnementaux
<b>Total max</b>			<b>15</b>
<b>Seuil de sélection</b>			<b>6</b>